

# DOSSIER DE PARTICIPATION PAVILLON BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 20 OCTOBRE 2022** 

Vos contacts

Fanny GARCIA | 03.81.25.25.86 | f.garcia@bfc.cci.fr Nathalie AUBRY | 03.81.25.25.93 | n.aubry@bfc.cci.fr

**Opération organisée par** 

CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Avec le soutien financier de la Région BFC

REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

# GLOBAL INDUSTRIE 7-10 MARS 2023 | LYON EUREXPO L'ÉVÈNEMENT PHARE DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

En quatre éditions, GLOBAL INDUSTRIE s'est imposé comme l'un des tout premiers salons mondiaux consacrés à l'industrie. Son positionnement orienté à la fois vers **l'industrie du futur et l'international** explique le succès rencontré par ses précédentes éditions qui se déroulent les années paires à Paris et impaires à Lyon. Une diversification géographique qui permet d'enrichir tant son offre que son visitorat.

#### Véritable vitrine de l'innovation, toute l'offre technologique industrielle est représentée :

- Usinage et enlèvement de matière
- Tôlerie, mise en forme des métaux, soudage
- Finition et traitements des matériaux
- Forge-Fonderie
- Plasturgie-Caoutchouc-Composites
- Assemblage, montage, fixations industrielles
- Smart tech (digitalisation, automatisation, mécatronique)

- Électronique
- Fabrication additive et 3D
- Matières et produits semi-finis
- Mesure, contrôle, vision et instrumentation
- Robotique
- Services et aménagement de l'entreprise
- Solutions environnementales.
- 2.300 exposants représentatifs de l'ensemble des filières industrielles
- 40.000 visiteurs attendus détenant un pouvoir décisionnel sur plus de 30 marchés clients à fort potentiel

Plateforme mondiale de mise en relation entre donneurs d'ordres et sous-traitants, c'est le seul évènement français regroupant tout l'écosystème industriel, toute la chaîne de valeur et tous les marchés utilisateurs.

## Participez à ce rendez-vous professionnel!

Cela permet de diversifier sa clientèle sur de nouveaux marchés et de s'ouvrir à l'international tout en favorisant la rencontre de ses clients et prospects, d'entrer en contact avec une base de données de plus de 250 000 industriels qualifiés.

Placé sous le Haut Patronage du Président de la République, cet évènement bénéficie du soutien actif des autorités publiques, nationales et territoriales, ainsi que des organisations socio-professionnelles.

# Notre prestation

Organisé avec le soutien de la Région, le Pavillon Bourgogne-Franche-Comté sera composé d'un ensemble de stands individuels réunis sur plusieurs îlots positionnés dans l'univers n°10 "Régions et Pays". Il bénéficiera d'un aménagement et d'une signalétique en hauteur qui lui seront propres offrant une forte visibilité.

Nous serons votre interlocuteur unique, vous facilitant toutes les démarches administratives et techniques. Moins de formalités et de contraintes, la majorité des démarches seront prises en charge par nos services, vous assurant conseil et assistance à la préparation de votre participation :

- Prise en charge de votre inscription auprès de l'organisateur / Suivi des commandes techniques
- Fourniture d'un stand aménagé
- Signalétique haute permettant d'identifier le Pavillon Régional au sein de la manifestation et la présence des industriels de Bourgogne Franche-Comté
- Espace commun d'accueil et de réception avec boissons chaudes et froides à disposition tout au long de la journée, viennoiseries chaque matin et dégustation de produits régionaux à la pause méridienne. Accueil et permanence du personnel CCI en période de montage et durant toute la manifestation
- Plaquette de promotion des entreprises du Pavillon Régional diffusée auprès des visiteurs et de la presse professionnelle
- → Tous ces services sont inclus dans le prix du m².

# Choix A Stand aménagé

- Emplacement au sol sur moquette avec des cloisons de stand en menuiserie mélaminée et éclairage complet du stand
- Signalétique individuelle personnalisée avec le logo de votre société et le numéro de stand
- Mobilier: 1 comptoir d'accueil avec rangement, 1 tabouret haut, 1 table et 3 chaises. Dotation doublée à partir d'un stand de 18m². Toute demande supplémentaire (vitrine, présentoir à documentation, frigo ...) sera à commander auprès du prestataire référencé par nos soins auprès duquel vous bénéficierez d'une remise négociée. (Appel d'offre en cours pour le choix du prestataire).
- Visuel sur cloison (150cm de large x 200cm de haut) avec photo et descriptif de l'activité de votre société selon fichier graphique fourni par vos soins
- Accès à une réserve individuelle fermant à clef et équipée (alimentation électrique, rayonnages, patères, corbeille) d'une surface de 1m² pour les stands à partir de 9m² ou d'une taille supérieure pour les stands d'une surface au-delà de 18m²
- Nettoyage de l'espace la veille de l'ouverture (enlèvement du film sur moquette, aspiration du sol et nettoyage des structures) et quotidien des sols.

Tout agencement personnalisé (location et pose d'écran LED ou impressions à dimensions spécifiques adhésivées sur cloison, ...) est envisageable selon vos besoins et dans la limite des possibilités techniques. Toute demande fera l'objet d'une cotation complémentaire et sera à votre charge.

Un échelonnement du règlement de la facture est envisageable pour toute inscription avant le 20 octobre 2022. A cet effet, il pourra être convenu d'un échéancier de paiement.

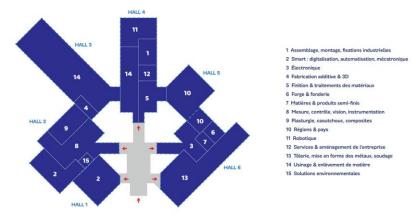
Les emplacements des stands et les angles sollicités sont attribués selon leurs disponibilités dans la configuration définitive du Pavillon Régional et des possibilités techniques inhérentes. En fonction des disponibilités de placement, les dimensions souhaitées peuvent varier ainsi que les opportunités de voisinage que nous nous efforçons de restreindre au champ non-concurrentiel des uns et des autres.

# Choix B Formule Spéciale (sous réserve d'un nombre suffisant de participants)

A destination des entreprises et start-up qui souhaitent tester le salon, ou encore à celles qui souhaiteraient bénéficier d'une double-exposition, cette présence offre un accès à un salon reconnu avec un coût minimal. Nous vous proposons une formule "light", incluant le droit d'inscription, composée d'un comptoir-vitrine avec le graphisme de votre entreprise (logo et/ou texte), 1 tabouret haut, un présentoir à documentation et une arrivée électrique.

NB: pour la bonne organisation et lisibilité de cet espace, il est envisageable d'apporter votre propre roll-up. Par contre, tout autre affichage et/ou l'exposition de pièces au sol sont proscrits. La présence de l'entreprise est requise pendant les quatre jours d'exposition

Le Pavillon Bourgogne Franche-Comté se positionnera dans l'univers n°10 "Régions et Pays".



## Votre pack inscription Exposant

Il s'agit d'une plateforme puissante boostée à l'IA avec une licence d'exploitation sous forme d'outil digital, disponible sur le web et sur votre smartphone, pour vos chargés de projets et votre équipe commerciale.

Proposé par l'organisateur aux exposants afin de promouvoir leurs produits et/ou services, il est obligatoire et doit être acquitté par chaque société exposante comprenant :

- Référencement de l'exposant sur le site Internet (liste alphabétique, fiche catalogue, présentation détaillée, 10 items nomenclature, sélection de parcours thématiques, mise en avant de vos produits et/ou marques)
- Visibilité sur les documents de visite (guide de visite, grands plans, bornes interactives, application mobile)
- 50 invitations papier et 500 e-invitations pour vos clients et prospects
- Badges exposants nominatifs (en nombre illimité)
- 1 carte parking VL (Véhicule Léger)
- Accès wifi exposant
- Kit de communication avec signature de mail et bannières personnalisées
- Candidature gratuite au concours des « GI Awards » pour présenter vos innovations et visibilité des nominés comme des lauréats largement diffusée à la presse
- Assurance exposant « Dommage aux biens » (selon les conditions définies à l'article 26 du Contrat GL Events)
- Accès à la plateforme du salon « myGI »: networking en amont et pendant l'évènement, Business Meetings en visio, gestion des données et des statistiques de contacts, scanneur de badges intégré dans l'application, export des données de vos rdv et contact effectués ...) et une application spécifique GI AVENIR (entièrement dédiée à l'emploi et à la formation, elle vous permettra de déposer vos offres d'emploi)



 Fiche vendeur sur la Marketplace Industrie Online, carrefour de sourcing pour les équipements, matériels, solutions et services auprès d'une base de données actualisée de 400.000 contacts.
 Valable un an à compter de votre inscription, pour référencer vos produits sans limite.



# Pack inscription filiale(s) / société(s) représentée(s)

Attention : En souscrivant ce pack, les données seront pré-enregistrées par l'organisateur à partir du formulaire rempli par vos soins et ne vous donne accès qu'aux items suivants :

- Référencement de l'exposant sur le site Internet (liste alphabétique, coordonnées, un seul choix d'activité principale)
- Visibilité sur les supports de visite (guide de visite, grands plans, bornes interactives, application mobile).

## Une réduction de votre investissement financier

REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

La Région Bourgogne Franche-Comté, pilote de l'action économique en région, apporte son soutien financier à cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la convention du programme de CCI International Bourgogne Franche-Comté 2023. Les modalités de recevabilité sont énumérées ci-après :

**Critères d'éligibilité au tarif subventionné par la Région Bourgogne-Franche-Comté** selon la définition européenne d'une PME :

- Entreprise implantée en Bourgogne Franche-Comté et employant moins de 250 salariés
- Réalisant moins de 50 M€ de CA annuel <u>ou</u> moins de 43 M€ au total de bilan
- N'appartenant pas à plus de 25 % à un groupe de + de 250 personnes (après consolidation des effectifs des filiales détenues à plus de 25%)
- L'entreprise doit exposer sur l'espace régional et s'engage à remplir à l'issue du salon le questionnaire d'évaluation qualitative de sa participation, que lui remettra la CCI BFC



# **BULLETIN D'INSCRIPTION**

# **Pavillon Régional BFC**

A renvoyer à Fanny GARCIA par mail f.garcia@bfc.cci.fr avant le 20 octobre 2022

#### **EXPOSANT PRINCIPAL**

Raison soci	ale																						
Adresse																							
CP			. Ville						•••••														
Téléphone							E-ı	mail	Entr	epri	se .												
Site Web																							
Activités																							
Code NAF				N°	SIRET																		
Nom et For	nctio	n du	dirigea	ınt																			
Nom et For			_																				
E-mail direc				-																			
<b>■</b> Réserve																							
☐ 9 m²		12 m²	2 🗖 :	15 m²	□ 18 n	n²	□ 2	1 m²		24	m²		JAu	itre	et/	ou -	+ (à	préc	iser)	) :			
Souhaite	e un	empl	aceme	nt ave	c angle		<b>–</b> 0	ui		No	n												
■ Réserve	une	form	nule sp	éciale	sur le Pa	aville	on R	égio	nal (	cocl	hez	SVF	P)			Οι	ıi		No	n			
NB : Les empl Régional Bour souhaitées pe	gogn	e Fran	che-Con	nté et d	onc des po	ssibil	lités t	echni	ques	inhéi	rente	es. Ei	n fon	ctior	ı de	es dis	spon	ibilit	és de	plac	emen	t, les d	
CO-EXPO A ne remplir q propre bulleti	iue si i	la fact	uration							ant p	rinci	pal /	/ A de	éfaut	t, cl	haqu	ıe en	itité i	doit i	remp	lir res	pectiv	ement so
Par rapport à	l'expo	sant p	orincipal	, l'entre	prise ci-ap	rès :		□ ap	parti	ent a	iu m	ême	grou	ipe			est ir	ndép	enda	inte	<b>□</b> e	st une	filiale
Raison soci	ale																						
Adresse																							
CP			. Ville																				
Téléphone							E-1	mail	Entr	epri	se .												
Site Web																							
Activités																							
Code NAF				N° :	SIRET																		
Nom et For	nctio	n du	dirigea	nt																			
Nom et For	nctio	n du	contac	t pour	ce salor	١																	
F-mail direc	<b>-</b> †						r	Moh	ile														

# **BULLETIN D'INSCRIPTION [PAGE 2]**

*Condit	ions d'éligibilité de la Région Bourgogne-Franche-Comté :	u regard des critères ci-contre*, veuillez préciser							
■ Entre	orise implantée en Bourgogne Franche-Comté de moins de 250 salariés	ffectifC.A							
CA an	nuel < à 50 millions d'€ ou au total de bilan < à 43 millions d'€	orme juridique 🛭	SA I	□ SARL □ SAS □					
■ Entre	orise non détenue à plus de 25 % par un groupe de plus de 250 salariés	EURL							
	esent signataire déclare que (cochez SVP)  L'entreprise répond à ces critères et bénéficie du tarif subventionné  L'entreprise ne répond pas à ces critères et souscrit donc au tarif non-subver  L'entreprise est en conformité de ses obligations sociales et fiscales	ntionné							
		PRIX HT	Qté	SOUS-TOTAL					
сноіх А	STAND AMÉNAGÉ (*) selon conditions d'éligibilité indiquées ci-dessus  Tarif subventionné (dans la limite de 24m²)  Tarif non-subventionné  SUPPLÉMENT  Forfait pour stand en angle	355,00 € X 585,00 € X 650,00 € X		=€					
0	FORFAIT D'INSCRIPTION EXPOSANT (obligatoire par l'organisateur) Remisé à 950,00 € HT pour toute inscription avant le 20/10/2022	1.200,00 € X		=€					
	FORFAIT D'INSCRIPTION "FILIALE" (obligatoire par l'organisateur)	420,00€ <b>X</b>		=€					
СНОІ	X B FORMULE SPÉCIALE (incluant le forfait d'inscription)	3 000,00 €		=€					
FRAIS	DE DOSSIER CCI BFC	100,00€		=€					
	opération collective bénéficie du soutien financier REGION Région Bourgogne-Franche-Comté BOURGOGNE FRANCHE	TOTAL HT		=€					
Le	СОМТЕ	TOTAL TTO		=€					
Cache	t et signature précédée, de la mention "Lu et Approuvé"	АСОМРТЕ		=€					

#### Conditions de règlement

La signature du présent bon de commande vaut acceptation des conditions générales de vente indiquées.

Versement obligatoire d'un acompte de 50% sur la base du montant total TTC par virement sur les coordonnées ci-après.

Solde à régler impérativement avant le 5 février 2023. Un échéancier est envisageable sur demande.

Nous vous remercions de veiller à mentionner le libellé "ACOMPTE GLOBAL INDUSTRIE 2023" et à nous joindre copie de l'avis bancaire.

	Etablissement	Guichet	n°compte	Clé	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE-FRANCHE-			
① ATTENTION	10807	00002	62321138463	37	COMTÉ			
NOUVEAU RIB	IBAN	FR76 1080 700	0 0262 3211 3846	BIC <b>CCBPFRPPDJN</b>				

#### TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Vous êtes informés de la collecte de données à caractère personnel par la CCI de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, représentée par son Président M. Thierry BUATOIS. Le traitement de ces données a pour finalité celles énumérées ci-après :

- 1ère finalité : Prospection en vue de la participation au salon GLOBAL INDUSTRIE 2023
- 2ème finalité : Insertion des données dans la GRC de la CCI Bourgogne-Franche-Comté
- 3ème finalité : Transmission des données aux partenaires de l'opération

Ce traitement est fondé juridiquement sur l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données UE/2016/679- Paragraphe 1 - Point b) : exécution d'un contrat. Les destinataires de ces données à caractère personnel sont les collaborateurs du service CCI INTERNATIONAL de la CCI Bourgogne-Franche-Comté.

Ces données font l'objet d'une mise à jour annuelle. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition et de portabilité de vos données, que vous pouvez exercer auprès de la CCI Bourgogne-Franche-Comté, à l'adresse ci-après : 2 avenue de Marbotte – BP 87009 - 21070 DIJON CEDEX ou par courriel rgpd@bfc.cci.fr. Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL - 3 place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.



#### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SALONS PROFESSIONNELS

#### 1. Application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la vente de stands aménagés et prestations à un salon professionnel, effectuée par la CCI Bourgogne Franche-Comté.

Elles s'appliquent en complément des conditions de participation élaborées par l'organisateur du salon. Les dites conditions de participation seront transmises à chaque participant sur simple demande de sa part.

#### 2. Inscription

L'inscription ne pourra être satisfaite que si elle est accompagnée de l'acompte correspondant et conforme aux conditions de paiement telles que définies dans l'article 4, et ce dans la limite des emplacements et des angles disponibles. Toute inscription ne pourra être acceptée que :

- Si elle est adressée à la CCI Bourgogne Franche-Comté avant la date limite d'inscription (adresse et date indiquées sur le bulletin d'inscription).
- Si elle est rédigée par écrit au moyen du formulaire joint "BULLETIN D'INSCRIPTION" aux présentes CGV

#### 3. Prix

Le prix est fixé dans le bulletin d'inscription pour le salon correspondant.

La réception par CCI Bourgogne Franche-Comté du bulletin d'inscription rend exigible l'intégralité des sommes dues. Le droit aux subventions est soumis à des conditions d'éligibilité indiquées dans l'offre. Il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité. Toute déclaration erronée peut exposer l'entreprise à une demande de remboursement de la subvention indûment reçue.

La CCI Bourgogne Franche-Comté émettra une facture définitive, mentionnant le prix total de la prestation, diminué de l'acompte versé et des possibles variations entre le coût prévisionnel et réel.

#### 4. Paiement

Outre les obligations énoncées aux articles 2 et 3, toute inscription ne sera considérée comme acceptée qu'après le versement d'un acompte obligatoire de 50 % du montant total TTC. CCI Bourgogne Franche-Comté se réserve le droit de conditionner la validation de l'inscription au respect des conditions de paiement.

Le solde de la facture doit être réglé au plus tard quatre semaines avant le début du salon.

Tout paiement doit être effectué à l'ordre de la CCI Bourgogne Franche-Comté par chèque bancaire ou encore par virement au compte ouvert au nom de la CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE à la Banque Populaire de Bourgogne-Franche-Comté.

Etablissem	nent Gu	ichet	n°compte	Clé		BANQUE POPULAIRE					
10807	00	0002	62321138463	37		BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ					
IBAN / Identification internationale du compte											
FR76	FR76 1080 70		0262	3211	3846	337	CCBPFRPPDJN				

#### 5. Conditions d'annulation

#### 5.1. Du fait de CCI BFC

Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, la CCI Bourgogne Franche-Comté se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux sociétés inscrites et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de tout dommage et intérêts supplémentaires. Toutefois, dans le cas où l'annulation (totale ou partielle) de la prestation serait décidée par l'organisateur principal d'une manifestation, objet de la prestation, le remboursement des acomptes versés tiendra compte des éventuelles retenues et déductions faites par l'organisateur principal, lesquelles viendront en déduction des sommes dues par la CCI BFC.

En cas de simple report de la date de la manifestation, et selon les dispositions contractuelles prévues par celui-ci, la CCI BFC se réserve le droit de refuser tout remboursement d'acompte.

#### 5.2. Du fait du client

En cas d'annulation de sa commande, la CCI Bourgogne-Franche-Comté, à sa seule initiative, sera en droit :

- (i) Soit de conserver l'acompte
- (ii) Soit les frais engagés sont d'un montant supérieur à l'acompte, auquel cas, l'intégralité de ceux-ci sera facturée à l'entreprise

#### 6. Assurances

La CCI Bourgogne Franche-Comté n'assume aucune responsabilité concernant les risques, dommages, accidents de toute nature pouvant survenir pendant le salon. La société est invitée à souscrire les assurances nécessaires à ce sujet.

#### 7. Modalités particulières

La CCI Bourgogne Franche-Comté, n'ayant pas la maîtrise totale du processus d'élaboration du Catalogue des exposants, décline toute responsabilité en la matière, en cas d'erreur constatée dans le référencement du client, par exemple.

L'attribution des angles se fera en priorité aux clients ayant acheté les plus grandes superficies, lesquelles ne pourront être inférieures à la surface minimum pour un angle indiquée sur le bulletin d'inscription et selon l'ordre de prise en compte des inscriptions validées.